



PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 10/06/2021

Ensemble, respectons la pointe de Courpain



À proximité d'Orléans, la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin offre aux habitués un véritable havre de paix. La pointe de Courpain permet à tous de profiter de la nature. À pied ou à bicyclette, chacun peut parcourir les quelques kilomètres en bord de Loire, avant de découvrir l'embouchure du Loiret. Outre des paysages d'exception, le site abrite une faune et une flore riche et diversifiée, dans l'eau de la rivière, sur les berges ou dans les boisements alentours.

Ce lieu est certes ouvert à tous, mais il n'en reste pas moins réglementé, car la biodiversité est fragile et doit être préservée. Comme pour tout lieu protégé, des consignes s'imposent aux visiteurs, qui doivent les respecter. Il convient ainsi de savoir que, au sein de la réserve naturelle, il est interdit :

- de circuler ou de stationner à bord de véhicules motorisés,
- d'allumer un feu,

**Cabinet de la Préfète
Service régional de la
communication interministérielle**

Tél. : 02.38.81.40.35
Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr



181, rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex 1

- de laisser des déchets,
- de se baigner,
- de troubler la tranquillité des lieux avec des instruments sonores.

Au-delà de ces interdictions, il importe de limiter l'impact sur les milieux naturels, en restant sur les sentiers.

Pour matérialiser la fragilité de cet espace et limiter la circulation des véhicules à moteur en période de forte fréquentation, les barrières situées sur la levée (rue de Verdun) et sur le Chemin du Clos Sainton sont fermées pendant l'été.

Comme chaque année, des opérations de surveillance et de contrôle seront réalisées tout au long de la saison. Le dispositif sera renforcé en 2021, avec l'appui des forces de police et de gendarmerie. Le cas échéant, la verbalisation des infractions constatées sera effectuée de manière plus systématique, pour préserver ce site d'exception aux portes de la métropole orléanaise.

La préfecture du Loiret a confié la gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin à l'association Loiret Nature Environnement. La direction départementale des territoires (DDT) veille au respect des procédures et contribue à la mise en œuvre des projets. La préservation de cet espace protégé est rendue possible grâce aux subventions de l'État, attribuées par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Centre-Val de Loire.

Contact :

Loiret Nature Environnement
02 38 56 90 63
rn.saintmesmin@espaces-naturels.fr

